

Conseil d'École – lundi 05 février 2018

Présentation des membres du conseil d'école et des invités

parents élus – Mme Osquiguil (PS), Mme Tessier (PS), Mme Rousseau (PS), M. Da Silva Alfredo (MS), Mme Picquier (GS/PS).

remplaçants : Mme Baranger (MS), Mme Georget * (MS), Mme Labarrère (MS), Mme Pellissier (MS/GS).

mairie - MM. Chanteloup (Maire), Bouvier (adjoint)

enseignants - Mmes Martin, Bourliataux, Troquet, Riglet, Tanguy (décharge de direction) et M. Lemaire-Cardoen (directeur).

DDEN - (pas nommé)

Invités - personnel communal : Mmes Blanchard, Carrasco *, Delalay, Dupont, Pelloquin.

Absents / Excusés * - M. Paté (ZIL), les membres du RASED, L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription.

Ce Conseil a été réuni 1 mois ½ avant la date prévue en raison de la nécessité de se prononcer sur les modifications à apporter à la semaine scolaire pour la prochaine rentrée. Certains sujets ne peuvent donc être traités pleinement (budgets, sorties, visites médicales, projet d'école, etc.) début février.

Carte scolaire – prévision effectifs à la rentrée 2018

	PS	MS	GS	
Janv. 2018	26 + 19	6 + 25 + 14	10 + 24	= 124
Sept. 2018	41	43	45	
prévision de 129 (annoncé en oct. : 128) (soit moy. 25,8 élèves / classe)				

Inscription des futurs CP

Les familles des GS auront une copie des dates d'inscription à l'école élémentaire. L'inscription n'est pas automatique. Pour les dérogations de familles hors commune, la demande est à renouveler au changement d'école.

Postes supplémentaires de l'école

Le poste d'E.V.S. (aide administrative) n'existe plus. Un poste d'emploi « Service Civique » a été attribué en novembre pour 8 mois partagé avec l'école élémentaire : 10h30 à la maternelle, 13h30 en élémentaire.

Suivi des projets et actions en cours

- Décloisonnements (Arts Plastiques, Scientifique et Prévention) des lundis
Nous passerons début mai au décloisonnement « Prévention » pour une durée de 6 semaines (prévention des risques domestiques, de la rue, porter secours et le tri sélectif).
- École & Cinéma / Maternelle & Cinéma – OCCE (coopératives scolaires)
Cette année, tous les élèves vont bénéficier de 2 séances au Centre Socioculturel. Prise en charge financière : la coopérative scolaire (2,50 € / séance) avec participation des familles (une fois 1 €).
- Bibliothèque Dunois
Les MS et GS se rendent régulièrement au Centre Socioculturel pour bénéficier d'une animation dans les locaux de la bibliothèque et dans la ludothèque (découverte des lieux et leurs usages). La présence de 2 enseignants pour une seule classe est une obligation en raison de l'absence d'issue de secours à la bibliothèque et le fait que les deux salles occupées sont dans 2 bâtiments séparés. Cela implique une organisation en interne pour prendre en charge les élèves de la classe qui restent à l'école.
- Printemps des Livres
Nous renouvelons cette opération en partenariat avec la Coopérative Scolaire OCCE et « Lire et Partir ». Des ouvrages de qualité sont vendus à prix très réduit (1,20 € à confirmer). Nous avons un choix couvrant la maternelle mais aussi l'élémentaire, pour les grands frères et sœurs.
- Dojo
Les GS se rendent les mardis dans l'ancienne salle de judo, le dojo, jusque début avril.
- Semaine équilibre
Les 2 classes de GS participeront à l'école élémentaire, à « la semaine équilibre » si elle est reconduite.
- Projets dans chaque classe

Cette année encore, nous faisons appel à Catherine du « Jardin de Caracol et Coliflor » pour animer des séances autour de la laine, des couleurs végétales et « Land Art ». Les PS travailleront autour du thème du jardinage.

➤ Rentrée des futurs PS

Ils seront accueillis un samedi en juin de 9h30 à 11h30. Il sera demandé aux familles lors des inscriptions (dates affichées pour avril, mai et juin) d'éviter les frères et sœurs et autres membres de la famille. Cet accueil a pour objectif de mettre en confiance les futurs élèves et leurs parents en découvrant les lieux et personnes.

➤ Lien avec le Multi Accueil de Bléré

Les enfants qui feront leur 1^e rentrée en septembre et qui sont accueillis au Multi Accueil seront reçus plusieurs fois en mai et juin. Nos deux structures programmeront ces visites découvertes.

➤ Sorties scolaires, fête de fin d'année

Pas encore définies.

➤ Fête de fin d'année. Organisation A.P.E.

Elle se ferait un vendredi soir cette année.

C'est la Coopérative Scolaire OCCE qui prend en charge financièrement les activités payantes. Une participation financière est parfois demandée aux familles. L'Association des Parents d'Élèves et la Commune sont sollicitées pour des projets plus ambitieux. C'est grâce aux parents qui accompagnent les groupes, aident à l'encadrement, que peuvent se réaliser ces activités. Qu'ils en soient une nouvelle fois remerciés.

Aides spécifiques

Le R.A.S.E.D. prend pour le moment en charge 3 enfants de GS signalés par les enseignantes. Les familles ont été reçues.

Prévention, santé

Visite médicale partielle certainement pour les GS réalisée plus tard. Rien n'est programmé pour les MS. Pour les PS, visite de l'orthoptiste déjà réalisée.

Budget 2018 / travaux et entretien des locaux

Ce Conseil est programmé trop tôt. Les budgets municipaux seront votés en mars/avril. Les subventions le seront plus tard : notre coopérative sollicitera une aide qui viendrait en complément de celle apportée par l'APE (1.000€) pour couvrir les frais des animations prévues ainsi que l'entretien des jeux de cour.

À la demande de Mme Labarrère, on liste les différents budgets alloués (fournitures, transports, Bibliothèque, Noël et investissement).

M. le Maire dit que les montants 2018 seront calqués sur ceux de 2017 en raison des incertitudes quant aux décisions de financement des collectivités par l'Etat.

Pour les travaux et aménagements à réaliser, il est également trop tôt pour connaître les décisions budgétaires de la municipalité sur 2018. Toutefois, quelques points sont de nouveau soulevés :

- Odeurs WC du bas, certes moins insupportables qu'en début d'année mais toujours existantes ;
- Pression de l'eau insuffisante pour les WC mais aussi de manière générale – une canalisation d'eau de diamètre plus important devrait être posée dans le secteur sous la route ;
- Isolation des classes du haut – trop onéreuse pour être réalisée en une seule étape, la pose d'une climatisation est à l'étude sur 3 ans par exemple ;
- Assainissement du mur SUD sous préau – permettrait d'accrocher les œuvres réalisées par les élèves l'an passé « Drôles de Bêtes » qui n'ont toujours pas été rendues par la Communauté de Communes (M. Bouvier va questionner à ce sujet la CCBVC) ;
- L'absence de gouttière au préau installé l'été 2016 fait qu'en cas de pluie des élèves se douchent et ne profitent donc pas de l'abri prévu ! D'autre part, en cas de gel, cela provoque des plaques de verglas à la tombée des eaux sur le goudron = danger.
- Le terrain enherbé derrière l'école est toujours attendu par l'école – une solution moins onéreuse que celle envisagée de rampe d'accès pourrait être étudiée.
- Des bancs de tailles enfants devraient être posés dans la cour.

l'APE Association des Parents d'Élèves

Rappel de l'adresse du blog [<http://ape-balzac-j-lecourt.blog4ever.com/>].

Le **panneau d'affichage dédié à l'A.P.E.** est désormais installé sur le pignon de l'école élémentaire.

Rythmes scolaires

Le directeur fait un point pour savoir si toutes les personnes ont eu les informations utiles au vote qui suivra.

Mme Labarrère demande des éclaircissements sur ce qu'aurait dit le Directeur Académique (DASEN), via l'Inspecteur de Circonscription à M. Bouvier, adjoint. En effet, il ne serait pas accepté, par principe, de rythmes différents entre des écoles d'une même commune. Le directeur rappelle qu'un dossier peut être constitué par le Maire et joint aux résultats des votes des 3 instances : Conseil Municipal, Conseil des Écoles Élémentaire et Maternelle. Ce dossier devra être solide, complet, argumenté et porté par les principaux acteurs faute de risque de rejet par le DASEN. Ce dossier est une demande de dérogation à la semaine de 4,5 jours, c'est pourquoi le Maire ne demandera la dérogation que pour la maternelle (voir ci-dessous les résultats des votes).

M. Bouvier complète en insistant sur le fait que des solutions ont été réfléchies et des contacts engagés pour les problèmes supposés de transports scolaires (mercredis et vendredis), pour l'ALSH qui devrait, comme c'est le cas depuis 2 ans, accueillir des enfants à la ½ journée, pour le partage des locaux entre le périscolaire de 7h et l'accueil ALSH de 7h30 les mercredis. La Mairie se déclare prête à réfléchir au mieux pour les familles.

Une maman repose donc la question : qu'est-ce qui est gênant dans la mise en place de rythmes différents entre les 2 écoles ? Rien ne semble insurmontable sur Bléré.

➤ Il est procédé au vote à bulletin secret. Il est demandé de répondre à la question :

« **Êtes-vous pour le retour à une semaine sur 4 jours pour l'école maternelle de Bléré ?** »

12 votants (le Maire annonce qu'il s'abstient pour laisser la décision aux autres membres du Conseil)

OUI : 9 voix – NON : 1 voix – abstention : 2 voix

➤ **Pour le vote du Conseil Municipal** 28 votants – 2 votes distincts

14 contre 14 pour le retour aux 4 jours en maternelle

23 contre 5 pour le maintien des 4,5 jours en élémentaire

➤ **Pour le vote du Conseil d'École en élémentaire**

22 votants – **13 voix pour les 4,5 jours / 8 voix pour les 4 jours**

Reprise du débat après ce résultat de vote sans surprise pour tous.

M. Bouvier dit qu'il lui semble normal de mentionner dans le dossier qu'il y a eu enquête auprès des familles et enseignants avant les votes des 3 instances et que la municipalité s'engage à faire au mieux sachant que certains points sont du ressort de la CCBVC.

Mme Picquier demande où se positionne la Mairie si le DASEN demande de « trancher ». Réponse : la Mairie transmettra les résultats sans se positionner.

Mme Riglet dit qu'il faut peut-être insister sur le fait que les problèmes organisationnels ont été réfléchis en amont et ont des solutions certaines.

M. Bouvier ajoute que les arguments pédagogiques des enseignants feront également partie du dossier. Les enseignants proposeront donc une nouvelle mouture de ce qu'ils ont déjà écrit depuis mai 2016.

Une discussion suit sur ce que pourrait être le contenu du dossier porté par le Maire :

- L'invitation par la Mairie à **une réunion publique** sur le sujet, réunissant élus, enseignants pour répondre aux questions des familles avant l'enquête de décembre ;
- **Les résultats de l'enquête** de décembre montrant la demande à 67% des familles de la maternelle pour les 4 jours (100% des enseignants), l'avis plus partagé en élémentaire pour les 4,5 jours (54% des familles) ;
- Les **résultats du vote** des 3 instances (voir ci-dessus) ;

- L'**engagement** de faire au mieux pour organiser les rythmes des 2 écoles et donc de **répondre aux attentes des familles** ainsi que la démonstration que des démarches sont amorcées notamment auprès de la CCBVC ;
- L'argumentaire des enseignants pour **l'aspect pédagogique** qui fait partie des éléments de réflexions de ces derniers mois ;
- Le rappel que la **CCBVC a montré** ces derniers mois **sa réactivité** pour les autres communes déjà revenues aux 4 jours et que sans nul doute, elle fera ce qu'il faut pour accompagner Bléré, siège de l'ALSH ;
- Le fait qu'à Bléré, la **concurrence de l'école Privée** est bien réelle, école qui a eu une ouverture de classe suite aux travaux importants réalisés l'an passé : quelles incidences à venir sur nos effectifs alors qu'eux ne sont pas soumis à l'obligation des rythmes de l'école publique ?

Pour terminer la séance, les membres redisent leur désaccord sur le choix qui a été fait de laisser les Communes et Conseils d'organiser la semaine scolaire, de développer ou non les NAP. Ces décisions devaient être prises au niveau national pour éviter les différences de traitement des élèves et des familles. M. Bouvier redit que cette « réforme des rythmes scolaires » a été très mal mise en place il y a 4 ans. Les bénéfices supposés de cette réforme ne peuvent donc pas être analysés sereinement.

L'adjoint au Maire, M. Bouvier, a remis en cause la teneur du compte rendu du dernier Conseil d'octobre dans sa partie « Rythmes Scolaires ». Il avait demandé à ce que soit joint au présent compte-rendu son courrier, ce qui sera fait. Toutefois, le directeur rappelle que les notes sont prises par 2 à 3 personnes lors de nos réunions et que le C.R. d'octobre est le reflet de ce qui a été entendu par les personnes chargées de cette prise de notes.

Un prochain Conseil devrait avoir lieu mi juin.

Le 12 février 2018,
le directeur